

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 février 2026

L'an deux mille vingt six et le seize février, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Guy PARTAGE, Maire de Varages.

Etaient présents : PARTAGE Guy, DAVIN Yves, COULOMB Elisabeth, BLANC Gilles, ESPITALIER Nathalie, GOUDAL Jean-Pierre, HOYOUX Lucien, MOISSON Michel, POSTAL Marie-Françoise

Etaient absents : ANDRIES Jean-Michel, BLANC Vincent, BONGIORNO Julia, CLAUSSE Benjamin, LANXADE Constance, MEZIERE Stéphanie

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire, Yves DAVIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par le conseil municipal. Il appartient donc à l'assemblée de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des propositions d'avancement de grade pour l'année 2026, il convient de supprimer et de créer les emplois correspondants comme établis ci-après :

Avancement de grade : Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe				
Grade actuel	Date effet de nomination	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée heb.
Adjoint technique territorial	19/10/2026	0	1	35h

LE CONSEIL MUNICIPAL

- ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE

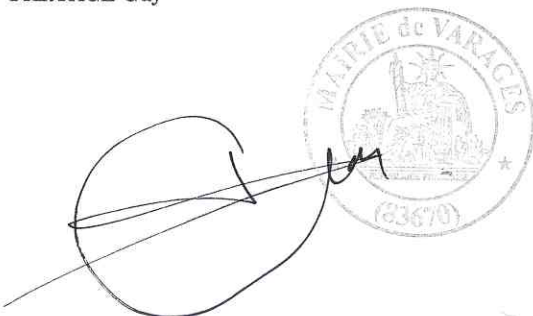
- d'approuver la proposition d'avancement de grade comme indiquée ci-dessus ;

- d'inscrire au budget communal les crédits correspondants ;

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Maire
PARTAGE Guy

Le secrétaire de séance



N°2

AVANCEMENT DE GRADE POUR L'ANNEE 2026

DEPARTEMENT
DU VAR

COMMUNE DE VARAGES

Date de la
convocation :

10 février 2026

Nombre de
conseillers en
exercice :

15

Présents : 9

Votants : 9

Votes Pour : 9

Votes Contre : 0

Abstention : 0